

la lettre de liaison de l'association

COMBRÉE

Amicale des Anciens Élèves et Amis

n° 8 Novembre 2011

Posons-nous les bonnes questions !

Éditorial

Patrick Tesson
président



Le bicentenaire ! C'était il y a dix-huit mois déjà. Notre amicale est-elle condamnée à regarder toujours derrière elle pour exister ?

Entretenir la mémoire du passage des sept dernières décennies d'élèves ?

Garder un lien entre nous et faire vivre notre propre réseau sur un projet d'avenir, n'est-ce pas plus utile... et plus motivant ?

Vous trouverez dans cette lettre de liaison une photographie très nette de la situation. D'un côté une amicale handicapée par la conjoncture que nous connaissons et dont les effectifs se réduisent peu à peu.

De l'autre, une volonté déterminée de se tourner résolument vers l'avenir pour soutenir contre vents et marées **une permanence éducative** dans les

murs que nous avons fréquentés.

Allons-nous laisser le grand vide s'installer indéfiniment dans la plus grande partie des locaux disponibles : salles de

classes et d'études, dortoirs, chambres, équipements sanitaires, réfectoire, cuisines, cours de récréation, cloîtres et ... chapelle ?

Ou bien sommes-nous encore les acteurs de notre vie (et de notre amicale) et pouvons-nous décider ensemble qu'il est possible de proposer et de construire un futur d'éducation pour Combrée ?

Les **Classes de citoyenneté** dont nous portons le projet aujourd'hui jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat (membres du gouvernement, députés et sénateurs) semblent faire l'unanimité de tous sur le plan du principe. C'est plus difficile pour ce qui est d'entrer dans le concret de la réalisation matérielle. La crise financière et la dette de notre pays, les élections prochaines, et bien d'autres incertitudes, ne facilitent pas la prise de décisions rapides. Est-ce une raison pour ne pas agir et pour nous contenter d'attendre passivement la date de notre prochaine « fête des anciens » ?

Soyons à la hauteur de l'éducation et des valeurs qui nous ont été transmises et faisons de notre amicale une belle machine à tuer le pessimisme ambiant.



Notre amicale se donne une année de réflexion pour décider de son avenir

Notre assemblée générale 2011 avait lieu à Combrée le 25 juin. 475 invitations ont été envoyées. 105 adhérents ont répondu, joignant 74 procurations. Et le jour de la réunion, il n'y avait que 21 présents ! Le constat est clair : notre amicale doit très vite décider de son avenir. Elle se donne un an pour y parvenir.



Durant l'assemblée générale du juin dernier, de gauche à droite, Madg Loire Mary ; Yves Billard C.1954 ; Gérard Gendry C. 1954 ; Pierre Mortoire C. 1970

Patrick Tesson, président, qui présentait le rapport moral, a rappelé la forte mobilisation de ces trois dernières années autour de l'événement exceptionnel qu'a été le bicentenaire, le 15 mai 2010 : les correspondants de cours ont battu le rappel, le comité de rédaction a édité la Lettre de Liaison, un partenariat actif a été entretenu avec l'EPIDE et la ville de Combrée, une grande fresque « Nos 40 000 visages » a été réalisée, une souscription pour la restauration de la chapelle a été émise avec le soutien de La Fondation du Patrimoine, le parrainage de jeunes volontaires a été proposé, la dynamique du réseau solidaire sur le site de l'Amicale activée.

Exercice de lucidité

A nous bien regarder en face, constate cependant Patrick Tesson, nous pouvons nous inquiéter d'un certain nombre d'échecs que semble confirmer le peu de présence à l'assemblée générale.

Malgré son succès, la participation au bicentenaire a été tout juste satisfaisante en nombre et en qualité : ce fut une très grosse réunion d'anciens.

Il ne s'en est pas dégagé un souhait de prise en compte de l'avenir comme l'a souligné le manque d'intérêt du public pour la table ronde pourtant organisée à ce sujet.

Les dernières cotisations pour l'année 2011 sont descendues à 270 à ce jour (elles étaient remontées à 390 en 2010).

Nous n'avons pas de quoi éditer une nouvelle lettre de liaison sur papier avant l'assemblée générale.

Nous ne constatons pas de nouvelle dynamique interactive sur le site internet (ex. : l'EPIDE ne s'est pas mobilisée pour le parrainage et nous constatons une chute sensible de la fréquentation du site).

La souscription pour la restauration de la chapelle et des façades est un semi échec : 20 578 euros récoltés (dont 5 000 euros de la Caisse des Dépôts) pour un objectif atteignant les 50 000 euros.

La seule vraie question :

Devons-nous continuer ?

Patrick Tesson ouvre alors le débat qui porte sur plusieurs points déterminants : notre soutien à l'EPIDE ; la restauration de la chapelle ; l'expérimentation de classes de citoyenneté à Combrée dont il souligne l'intérêt que leur portent les autorités nationales de l'EPIDE ; et l'avenir de notre amicale.

Pour animer ce débat, Jean-Louis Boulangé (cours 1964) présente un sondage demandé par notre président et réalisé auprès de 50 anciens des cours des années 60.

A l'issue du débat, Patrick Tesson suggère de prendre un temps de réflexion d'une année pour que l'amicale se prononce sur l'une des trois hypothèses d'avenir suivantes :

- 1) Soit elle constate qu'elle ne joue plus de rôle significatif, ni entre ses membres, ni par le biais de son site internet, et elle décide de se dissoudre ;
- 2) Soit elle pense qu'elle joue encore un rôle en permettant aux anciens élèves de se réunir régulièrement pour partager des souvenirs et garder des contacts épisodiques. Elle poursuit son activité mais doit se choisir un autre président ;
- 3) Soit elle reste sur la position définie au point 2, mais soutient la création d'une nouvelle association « *Emergence Citoyenne* » ou « *Généralions Citoyennes* » dont le seul objectif sera la mise en place de classes de citoyenneté à Combrée.

Quelques mois pour réfléchir

L'assemblée générale a finalement voté à l'unanimité l'engagement suivant : Laisser au moins une année à la réflexion avant de prendre une décision tranchée. Soutenir fermement l'idée des classes de citoyenneté et leur expérimentation sur le site de Combrée, confirmant ainsi la vocation à l'éducation et à l'enseignement de ce lieu historique. Pour cela, constituer un groupe de travail autour de Patrick Tesson, composé de toutes les personnes (membres ou non de l'Amicale) désireuses de voir concrétiser cette proposition. Envisager de prendre les décisions de l'assemblée générale en 2012 par correspondance, afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Nous réunir pour la prochaine fête des anciens (cette fois ci, les cours 50 en priorité) lorsque la restauration du réfectoire du centre EPIDE sera achevée pour nous accueillir intra muros.



Visite de la chapelle avant l'assemblée générale. De gauche à droite : Jean Tortiger C.1944 ; Jean-Louis Boulangé C. 1964 ; Jean-Louis Sébile C. 1964 ; Guy Bernier C. 1968

Les comptes à lire avec et sans le bicentenaire

Le fait marquant de l'exercice comptable 2010 est la fête du Bicentenaire. Elle a une incidence importante sur le montant et le volume annuel des opérations, ce qui ne permet pas une comparaison facile entre les années 2009 et 2010.

En recettes : Le montant des cotisations de 2010 s'élève à 3 636 €, mais en réalité la recette totale est de 5 850 € parce que des encaissements à hauteur de 2 294 € avaient été enregistrés en 2009. Cette somme correspond à la cotisation de 390 adhérents. En 2010, deux recettes nouvelles apparaissent en comptabilité, la vente des fascicules pour 1 272 € et les participations au bicentenaire pour 22 399,14 €. La souscription de 22 DVD à 25 € produit une ressource de 550 €. Les autres recettes, fête des anciens et produits financiers, sont en baisse par rapport à 2009.

En dépenses : A côté des dépenses exceptionnelles pour le bicentenaire à hauteur de 32 116,54 € et du coût des fascicules pour 3 517,20 €, le montant total des autres dépenses s'élève à 5 223,83 €. Il est inférieur de 6 097,67 € à celui de 2009.

Le résultat de l'exercice 2010 est déficitaire de 11 981,89 €. Si, pour le comparer avec 2009 on met de côté bicentenaire et fascicules, le résultat n'est négatif que de 19,29 €.

Au Bilan : Au Bilan, au 31/12/2010 nous avons à l'Actif 48 991 euros en disponibilités sur différents comptes et livrets et pas de dettes au Passif avec seulement une provision de 6 250 euros pour l'installation de la sépulture du chanoine Pateau dans la chapelle si nécessaire. Dans les immobilisations est constaté l'investissement de la fresque « Nos 40000 visages » pour un montant de 7 012,10 €.

Le montant des disponibilités est réduit par rapport à 2009 pour couvrir le déficit de l'exercice.

Le montant des fonds propres 2010 enregistre l'excédent de 2009 de 4 277,95 €.

Les élus sollicités

Patrick Tesson vient d'écrire à un certain nombre d'élus concernés par le projet « classes de citoyenneté » pour leur demander de s'impliquer dans leur mise en œuvre. Ce sont :

Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants. Les députés **Guy Teissier**, président de la Commission de la Défense et des Forces armées à l'Assemblée nationale ; **Patrick Beaudouin**, **Geor-**

ges Mothron, **Michèle Alliot-Marie**, **Jean-Marc Ayrault**, député-maire de Nantes, membres de cette commission ; **Paul Jeanneteau**, 1^{ère} circonscription de Maine-et-Loire, **Jean-Charles Taugourdeau**, 3^{ème} circonscription, **Bernard Lestrelun**, membre du Comité stratégique de l'Agence du Service civique. Les sénateurs **Christophe Béchet**, président du Conseil général de Maine-et-Loire ; **Catherine Deroche**, Conseillère régionale des Pays-de-la-Loire, **Dominique de Legge**, Conseiller régional de

Bretagne et ancien élève de Combrée, membre de l'Amicale, **Yvon Collin**, membre du Comité stratégique de l'Agence du Service civique. **Marie-Jo Hamard** Conseillère Générale, présidente de la Communauté de communes de la région Pouancé-Combrée. **André Lardeux** ancien sénateur, ancien Président du Conseil général de Maine et Loire, ancien élève de Combrée, membre de l'Amicale. **Jean-Louis Roux**, maire de Combrée, ancien professeur, membre de l'Amicale.

On lira page 7 trois premières réactions qui viennent de nous parvenir.

L'AG vue par deux anciens

Jean Taufflieb cours 1948



Les absents ont toujours tort, c'est une affaire entendue, et ce 25 juin dernier, nous étions bien peu nom-

breux à avoir raison !

La messe simple et priante, proposait un évangile qui pouvait servir d'introduction aux échanges de la journée, comme l'a souligné Jean Tortiger : la Bonne Nouvelle doit-elle être conservée et réservée uniquement à ceux qui l'ont reçue par héritage ou faut-il transmettre à d'autres ? Ce qui n'est pas sans analogie avec les interrogations que l'on se pose sur l'avenir de Combrée ou plutôt l'avenir de l'amicale, si l'on esti-

me qu'elle a quelque chose à transmettre. Car, à mon sens, cette journée a permis de poser le plus clairement possible la question de l'avenir de l'association : la présence ou plutôt la participation permanente de Mme Réto (directrice de l'EPIDE de Combrée) rendait manifeste l'intérêt qu'elle porte à un avenir partagé ou en tout cas non équivoque, c'est-à-dire clarifié tant pour son établissement que pour l'Amicale.

Temps de relation, ce temps de retrouvailles n'est pas uniquement celui où se ressource de solides amitiés de génération jamais taries, il permet également de tisser de nouveaux « liens transversaux » qui court-circuitent allégrement les écarts d'âge, de cours, de situations pour créer un fonds commun entre les participants. Qu'est ce qui fait que je peux me retrouver, sans travaux d'approche et comme naturellement, avec quelqu'un que séparent 15 ou 20 années de cours et qui n'a pratiquement connue aucune des équipes enseignantes ou éducatives

qui m'ont formé ? C'est l'esprit Combréen me dira-t-on, et c'est justement ce qui a fait l'objet de plusieurs échanges au cours de cette journée. Qu'est ce qui a façonné cet esprit Combréen ? Est-ce l'histoire longue d'un projet éducatif porté par les hommes ? Est-ce le style de vie, est-ce le site et ses murs imprégnés du même projet ?

L'Amicale ne peut survivre dans l'abstrait, sans un lien avec l'Etablissement de Combrée, c'est-à-dire avec les murs de ce qui était notre « maison », il suffisait d'écouter nos réflexions lors de la visite de la chapelle ; car le temporel et le spirituel ont partie liée, Péguy l'a dit mieux que moi.

Reste une autre question : qui décidera de l'avenir de l'amicale, question telle que Patrick Tesson nous l'a posée ? Faut-il définir un quota de jeunes parmi les électeurs, faut-il donner le même poids au vote de ceux qui ont quitté Combrée, il y a 15, 20 ou 50 ans. Qui prendra l'Avenir en charge ?

Yves Billard cours 1954



Un imprévu de dernière minute m'ayant privé l'année dernière des fêtes du Bicentenaire, je tenais à être présent cette

année à l'Assemblée Générale.

L'Office, à l'église paroissiale, célébré par le Père Jean Tortiger et le Père Hubert Davy et au cours duquel Robert Gaereminck anima les chants, réveilla notre foi en la Vierge Combréenne que nous chanterons d'un même cœur à la fin de la messe. Avant de partir vers le Collège où Mme Reto, directrice de l'EPIDE,

nous attendait, nous rencontrerons à la sortie les Anciens venus fêter les 120 ans de notre amicale.

Hommage particulier à René Follenfant du cours 1939 qui malgré des problèmes de vue et de déplacements à tenu à être à cette assemblée des Anciens de Combrée. Quel exemple pour nous !...

Pour ma part, j'aurais le grand plaisir à retrouver Gérard Gendry avec qui j'ai usé mes fonds de culotte sur les bancs du collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Jean-Marie Drapeau cours 52 – Hubert Davy cours 51 – Jean Taufflieb cours 45 et également Jean-Louis Boulangé cours 64 – Guy Bernier cours 68 et notre président Patrick Tesson cours 72. J'aurai aussi la chance de faire la connaissance de l'épouse de mon ancien professeur d'histoire : Mme Gazeau.

Après avoir stationné nos véhicules comme le faisaient nos parents au retour des vacances, devant la façade du Collège, Mme Réto nous invita à rentrer dans l'établissement. En

pénétrant dans le hall je crus entendre encore la sœur de la porterie m'interpeller de sa voix pointue : « C'est vous le n° 214 !... »

Puis après, le cloître dont l'aspect n'a pas changé depuis mon entrée au Collège le 1^{er} octobre 1945, nous nous retrouvons à la chapelle. Dans ce havre de recueillement, joyau de style néo-gothique du XIX^{ème}, dont toute l'ornementation chante les gloires de l'Immaculée, je me suis rappelé les congrégations où se réunissaient dans leurs chapelles respectives des Grands et des Moyens. Ensuite, nous nous sommes rendus à l'auberge de l'Ombrée où chacun trouva sa place autour d'une table chaleureuse dressée avec goût. Les conversations multiples et passionnantes ne cessèrent qu'à la fin d'un excellent déjeuner pour nous rendre à l'assemblée Générale dans une salle annexe du restaurant.

Pour moi ces rencontres exceptionnelles et ces souvenirs partagés ont été d'une grande richesse.

Un projet fort pour Combrée

Des classes de citoyenneté

Créer des classes de citoyenneté à Combrée. Le projet de Patrick Tesson a reçu le soutien de notre amicale. Il s'inscrit dans la philosophie des nouvelles missions dévolues à notre ancien collègue dans le sillage de l'Etablissement public d'Insertion de la Défense (EPIDE) qui occupe aujourd'hui les lieux. Il s'agit d'aider les jeunes générations à s'insérer dans notre société dont ils admettront d'autant plus les règles qu'ils en seront fiers.

Audience chez le secrétaire d'Etat

5 arguments



Au cours de son entrevue avec Marc Laffineur, Patrick Tesson (à droite) a remis au secrétaire d'Etat la Lettre de liaison de notre association qui raconte les fêtes du bicentenaire et le livre édité par notre amicale à cette occasion.

Patrick Tesson, président de notre amicale, a été reçu pendant près d'une heure, le 24 octobre dernier, par Marc Laffineur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants, pour lui expliquer en détail notre proposition d'installer des classes de citoyenneté sur le site de notre ancien collège, aux côtés de l'EPIDE.

L'accueil a été très chaleureux, rapporte notre président. M. Laffineur a tout d'abord rappelé l'intérêt tout particulier qu'il porte à Combrée. Nous lui devons (faut-il le rappeler ?) la poursuite de la vocation éducative de Combrée au-delà de la fermeture de l'établissement scolaire en 2005, avec l'ouverture du centre EPIDE. Ainsi, depuis, chaque année, une bonne centaine de jeunes peuvent-ils se réinsérer dans la société.

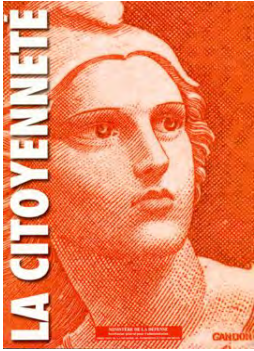
Le secrétaire d'Etat a bien compris l'opportunité qui se présente de nouveau à nous, compte tenu de la réussite du service civique en France, pour renforcer la vocation éducative de ce lieu historique qu'est Combrée.

Durant leur rencontre, le secrétaire d'Etat et Patrick ont détaillé les cinq arguments essentiels qu'il faut défendre auprès de l'Agence du Service civique, auprès des députés et sénateurs et au plus haut sommet de l'Etat pour espérer voir venir en formation citoyenne quelques 2 500 jeunes volontaires chaque année à Combrée.

Notre président a rappelé au secrétaire d'Etat, que les anciens de notre amicale ont, depuis 120 ans et de manière indéfectible, soutenu l'œuvre éducative de ceux qui accompagnaient les jeunes accueillis dans ces murs. Notre réseau d'anciens et son capital de ressources restent à la disposition de ce nouveau défi. Le secrétaire d'Etat en est conscient. Cela nous rend ensemble plus forts pour concrétiser cette idée.

Patrick Tesson a soumis au secrétaire d'Etat cinq arguments qu'il compte faire valoir auprès des instances politiques de tout bord pour justifier l'implantation à Combrée de classes de citoyenneté :

1. Marquer la volonté du législateur d'offrir à de jeunes volontaires une formation civique et citoyenne.
2. Rappeler que l'objectif est de favoriser la cohésion sociale. Ce temps d'engagement doit aider à la mixité sociale en créant des temps de rencontre et d'échanges entre les volontaires.
3. Proposer dans le cadre de cette formation un socle commun à tous les volontaires pour générer un creuset républicain.
4. Proposer le site de Combrée sur une durée suffisamment longue (10 jours) qui puisse structurer et matérialiser la démarche citoyenne dans les esprits.
5. Un Service civique qui relève du Service National doit favoriser la prise de conscience de la dette de chacun à la société et à des valeurs qu'il doit porter et défendre. A ce titre, même si ce n'est pas exclusif, le Ministère de la Défense se doit d'être au cœur du dispositif de formation.



Service civique Volontaire ...

Créer des classes de citoyenneté ⁽¹⁾ à Combrée. Le projet, présenté par Patrick Tesson et soutenu par notre amicale, s'inscrit dans la philosophie des nouvelles missions dévolues à notre ancien collège dans le sillage de l'Etablissement Public d'Insertion de la Défense (EPIDE) qui occupe aujourd'hui les lieux. Patrick explique comment on peut aider les jeunes générations à s'insérer dans notre société dont ils admettront d'autant plus les règles qu'ils en seront fiers.

Nouvel élément fort du service national français, ambition affirmée de l'Etat pour développer la citoyenneté et la solidarité, le Service civique des jeunes de 16 à 25 ans a accueilli 9 000 volontaires pour 40 000 candidats en avril 2011, avec pour objectif 75 000 missions en 2014. Il est pris en charge en grande partie par l'Etat et assuré par des organismes

agréés (15 000 demandes d'agréments en janvier 2011, par des associations et des collectivités), en France ou à l'étranger, pour une période de six à douze mois. Le Service civique a pour dessein de renforcer la citoyenneté et de favoriser la cohésion sociale en amenant les jeunes à dépasser leur individualité afin de se mettre au service des autres et de s'impli-

quer dans la construction de la société. En somme, de faire naître ou de ranimer, en eux, la flamme citoyenne et solidaire. Ce temps d'engagement doit être aussi l'occasion de rencontres et d'échanges entre les volontaires, véritable mixité sociale voulue par le législateur.

(1) Dans le cadre du Service civique, loi du 10 mars et décret du 12 mai 2010.

L'ensemble de la dynamique s'appuie sur le rapport commandé par Martin Hirsch en novembre 2009 lorsqu'il était Haut Commissaire aux Solidarités actives et à la Jeunesse. Ce rapport propose de générer dans la jeunesse un creuset républicain en renforçant la mixité sociale et de favoriser la prise de conscience de ce que chacun doit à la société et à des valeurs qu'il doit porter et défendre.

Les initiatives à la formation civique et citoyenne sont assez rares. A ce jour, j'en ai répertorié trois, proposées aux jeunes volontaires en service civique.

1. Une formation citoyenne, « Uni-Cité », avec un programme commun de neuf jours, autour de plusieurs thèmes : la diversité et la lutte contre les discriminations ; le rôle et le fonctionnement des institutions françaises et européennes ; l'environnement et le développement durable ; la santé et, élément important, la prévention des conduites à risque.

2. Une formation spécifique pour les jeunes en partance pour l'étranger avec « France Volontaires », par une convention signée avec l'Agence du Service Civique Volontaire le 25 janvier 2011.

3. Une offre de formation « Prévention et Secours de niveau 1 » confiée à la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France, via les départements. Ce diplôme PSC1 doit déjà être offert à l'ensemble des élèves à partir de la 3ème par l'Education Nationale depuis le 1er août 2007.

Bien sûr, chaque association peut prendre ses pro-

pres initiatives de formation pour les volontaires ou les tuteurs, mais nous sommes assez loin d'une formation aux valeurs civiques.

Sur le papier, cette formation civique et citoyenne est laissée à l'initiative de l'association ou de la fédération agréée pour accueillir des volontaires en Service civique.

Nous sommes éloignés d'un socle commun.

Pourtant, une formation civique et citoyenne reste bien la garante de l'engagement collectif en Service civique, et permet d'éviter qu'il ne devienne une voie d'attente pour des jeunes en situation précaire, ou seulement une subvention en nature pour des associations ou collectivités opportunistes.



... et Classes de Citoyenneté

Les Classes de Citoyenneté sont au service civique volontaire ce que les classes étaient au Service national, c'est à dire une période de préparation, de prise de conscience du niveau de l'engagement. Elles répondent à l'obligation d'une période de formation.



Le public visé

Principalement les jeunes effectuant un "engagement de service civique" (apportant un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général) ou tous autres types de volontaires, élèves de l'EPIDE, immigrés en voie de nationalisation, jeunes en rupture scolaire, participants aux chantiers de jeunes voire volontaires soumis à des peines légères de prison.

La mise en oeuvre

Cette période de formation constitue un « socle commun ». Elle est identique pour tous les volontaires. Elle est de courte durée pour être accessible à tous : 10 jours. Elle est obligatoire, pendant la période de Service civique. Elle se déroule loin du domicile pour favoriser la prise de recul et laisser de côté les habitudes. Elle regroupe des jeunes de tous milieux : la mixité socioculturelle comme creuset de la diversité.

Le contenu pédagogique

L'apprentissage des valeurs de la République :

Liberté pour trouver un épanouissement personnel ; égalité pour lutter contre toutes les formes de discrimination ; fraternité pour apprendre le vivre-ensemble.

La laïcité

comme fondement de la société française : le respect pour accepter les règles communes et la tolérance pour accepter les différences.

Apprendre la France :

Un pays, des valeurs communes, une histoire, la construction d'une nation. La Constitution : la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité

devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Les thèmes de société :

Lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie : comme par exemple contre la violence raciste et antisémite dans notre société ; réflexion sur la paix et la nécessité de défense, la solidarité internationale, les droits et devoirs du citoyen, les institutions et pratiques de la citoyenneté ; éducation à la non-violence

dans bien les domaines économique, environnemental, familial ; éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales : fonctionnement des institutions publiques, tant locales et nationales qu'internationales, diversité culturelle, droit des femmes, droit des enfants, droit des autochtones ; respect de l'autre et de sa sexualité ; respect de l'autre et de son handicap physique ou mental ; respect de l'autre et de sa religion : dépassement des conflits interreligieux ; développement personnel : savoir s'affirmer et promouvoir ses idées tout en respectant l'autre et ses convictions ; savoir négocier pour trouver une solution qui convienne à chaque partenaire.

Premières réactions d'élus

Dominique De Legge, sénateur d'Ille-et-Vilaine et conseiller régional de Bretagne (lettre à Marc Laffineur) :

Favoriser la prise de conscience de ce que chacun doit à la société et amener les jeunes à se dépasser, se mettre au service des autres et s'impliquer dans la construction de la société, voilà des objectifs forts à encourager. J'espère que vous serez, comme moi-même, convaincu de l'utilité de ces classes de citoyenneté.

Marie-Jo Hamard, conseiller général de Maine-et-Loire (lettre à Patrick Tesson) :

Je tiens à vous faire part de mon soutien et de mon avis tout-à-fait positif pour proposer Combrée, dans le cadre d'une expérimentation des « classes de citoyenneté ». Je pense en effet que le site de l'EPIDE est particulièrement adapté pour expérimenter ce type d'accueil et d'accompagnement de jeunes, ce qui d'ailleurs conforte "l'ancien collègue" dans sa mission de formation et d'éducation.

Guy Tessier, député des Bouches-du-Rhône, Pdt de la Commission de la Défense (lettre à Patrick Tesson) :

Il me paraît indubitable que le projet de classes de citoyenneté présente un intérêt pour une partie de la jeunesse de France. (Il) me paraît s'inscrire parfaitement à la suite des actions menées par le gouvernement pour mettre en place un service civique volontaire, aussi c'est bien volontiers que je vais apporter mon soutien à votre dossier auprès des hautes autorités du ministère de la Défense.

Trois hypothèses pour l'avenir

Vos réactions

Pour préparer la dernière assemblée générale, Patrick Tesson a demandé à Jean-Louis Boulangé, correspondant de cours, d'enquêter auprès des anciens des années soixante. Il a sollicité leur avis en raison de leur âge « charnière ». « *Devons-nous continuer ?* », était la question posée assortie de trois hypothèses :

1) L'Amicale constate qu'elle ne joue plus de rôle significatif ni entre ses membres, ni au niveau du site internet, en conséquence de quoi elle décide de se dissoudre.

2) L'Amicale constate qu'elle joue encore un rôle en permettant aux anciens élèves de se réunir régulièrement pour partager des souvenirs et garder des contacts épisodiques. En conséquence de quoi elle poursuit son fonctionnement et se choisit un autre président.

3) L'Amicale reste sur la position définie au point 2), mais sera à l'initiative de la création d'une nouvelle association qui aura pour titre : « *Emergence Citoyenne* » ou « *Généralités Citoyennes* » dont le seul objectif sera le développement des Classes de citoyenneté.

Plusieurs anciens ont répondu. Voici leurs réflexions.

Jean-Louis Morier cours 64

J'évacue la proposition 3 qui, à mon avis, ne concerne pas les anciens du Collège. La 2 aurait ma préférence, mais cela suppose d'avoir un président charismatique, mais pour quel programme ? Immobilier : je ne suis pas attaché aux pierres occupées par d'autres que des collégiens. Reste l'organisation de rencontres d'anciens. Seuls ceux de notre cours (dans toutes les séries) m'intéressent. Mais, à 65 ans, notre regard d'avenir se porte sur notre descendance et non sur nos « vieux souvenirs » ; pas besoin d'une grosse association pour réunir les anciens d'un cours, il suffit d'un fichier informatique, n'est ce pas Jean-Louis ? Cela m'amène à choisir la proposition 1, qui me semble la plus réaliste.



Jean-Marie de la Rue du Can cours 62

L'association des anciens élèves de Combrée a certainement un intérêt pour beaucoup au titre du souvenir personnel entre individus. Personnellement je ne le partage pas en priorité. Je reste assez critique sur le mode d'enseignement tant actuel que pour le passé des années 1950-1970 que j'ai suivi à Combrée (très conventionnel, trop bourratif, peu d'appel à la vraie réflexion, pas d'approche d'analyse). Aussi mes souvenirs des salles de cours de la 9è à la math-élem ... !

La difficulté est d'éviter cette ambiance

"anciens combattants".

(...) L'armée manque d'expérience dans la valorisation de ses murs et pourtant... quels atouts. Le poids d'une association des anciens, des habitants des communes environnantes devrait contribuer à faire des "murs" l'objet de visites comme tout monument présentant une bonne valeur documentaire au titre de ses plus.

- Par sa construction ;
- Par son vécu passé et actuel ;
- Pour l'ethnographie de ses "habitants" passés et actuels. C'est une matière sans cesse renouvelée. De cette façon, les anciens pourraient s'y retrouver d'une façon plus ou moins informelle.

certaine ambiguïté dans cette souscription concernant la chapelle. Qui est propriétaire des murs, quelles sont ses obligations, quelles ont été les exigences du cédant ..?

Autre question qu'est devenu l'important fonds de bibliothèque ancienne qui était précisément entreposé dans un grenier à côté de la chapelle... et qui pouvait contribuer à la valorisation du site ?

En conclusion, je retiendrai la proposition 2 avec des objectifs à mieux définir.

Jean-Marie réagit ensuite à la lecture du document sur les classes de citoyenneté qu'il vient de recevoir :

C'est de travail, d'emplois sérieux, que l'on manque le plus pour offrir de réelles perspectives d'avenir à beaucoup et que des jeunes puissent se sentir citoyens.

M. Hirsch en est le premier convaincu.

La rénovation de Combrée était un superbe cadre pour offrir de belles carrières dans le bâtiment, l'animation...

De retour au Maroc après y avoir travaillé il y a 40 ans, contrairement à mon appréhension, je me réjouis d'y avoir trouvé un pays rajeuni, plus citoyen car plus intégré pour partie grâce à des actions individuelles portées par les perspectives du tourisme. ... L'emploi prime.

La France a tellement plus d'atouts mais il faut des projets forts et des investissements portés vers plus d'emploi.



Développement des classes de citoyenneté : laissons cela à un sous-groupe qui peut y trouver une motivation mais le poids de ces mots "émergence citoyenne" me laisse perplexe. Une association d'anciens élèves dans sa globalité n'a rien à y faire.

Rénovation des façades : Il y a une

Christian Coraboeuf cours 1964

Je ne suis pas surpris du constat qui est fait par le président. Par ailleurs, je n'ai jamais cru qu'un partenariat avec l'EPDE était susceptible de donner un second souffle à l'amicale. L'Etat n'est jamais un partenaire fiable et l'on ne sait ce qu'il adviendra de l'EPIDE même si les interlocuteurs actuels sont pleins de bonne volonté. Par conséquent il me semble que seules les options 1 et 2 sont

à retenir. L'option 2 serait meilleure en permettant de conserver des contacts.

L'option 3 est trop floue et, à mon avis, ne mobilisera pas. Les phases de déclin ne sont pas faciles à vivre. Il faut simplement espérer que les témoignages des époques passées puissent féconder l'avenir. Comme disait Kant : "Pessimiste de fait, optimiste par devoir".

Antoine Jozan cours 64

Je suis cotisant depuis 1964. Le 25 juin je ne pourrai être à Combrée car je marie mon fils à Tbilissi en Géorgie. Mon choix est pour la solution 1, ce qui ne m'empêchera pas de revoir avec plaisir certains anciens.

Stopha Abbas cours 64

Bien que n'ayant passé qu'une année je suis pour la proposition n° 2.

François Bardet cours 1963

L'association des Anciens et celle des propriétaires qui étaient gérées par les mêmes personnes, avaient deux buts principaux :

- Maintenir des relations entre les anciens et permettre des retrouvailles amicales ;
- Conserver le patrimoine et entretenir les bâtiments afin que puisse perdurer l'Institution.

L'association a failli à sa mission fondamentale visant à la pérennité de l'Institution et Combrée est définitivement mort avec la cession de la propriété (...)

La mort de notre Institution de Combrée est pour moi une réalité que la présence de l'EPIDE (ou demain de classes citoyennes) dans une partie des murs ne change (et ne changera) pas. La fête du bicentenaire de la création du Collège ne pouvait être (et si j'ai bien compris, n'a été) qu'une réunion amicale et nostalgique d'anciens dans un lieu qui ne leur appartenait plus, et sur lequel l'association des anciens, après son échec récent en ayant perdu la propriété qui était sous sa garde, s'est disqualifiée pour intervenir en tant que telle sous quelque forme que ce soit.

Alors, quel devenir pour l'association des



Anciens ?

1. L'hypothèse d'une dissolution rapide devant une difficulté de fonctionnement n'est pas sans rappeler l'empressement avec lequel les anciens responsables ont liquidé la propriété du Collège ; (...) si les dernières promotions sorties le souhaitent et en prennent la peine le moment venu, l'association est susceptible de vivre encore plus d'un demi siècle(...).

2. L'association maintient aujourd'hui un lien réel entre les anciens (...) qui correspond au souhait de la majorité de ses utilisateurs tant au niveau central (et merci à ceux qui gèrent et alimentent le site internet), qu'au niveau des correspondants de cours (et grand merci à toi Jean-Louis pour les informations -hélas parfois tristes mais indispensables- que tu nous diffuses et pour les réunions amicales que tu organises) ; ce fonctionnement peut se faire par internet et il n'y a aucun inconvénient à éviter les frais des tirages et envois papier

(...).

3. la création d'une Association distincte « Emergence Citoyenne » avec exercice de son activité dans les locaux combréens de l'EPIDE est possible, mais ne concerne pas l'association des anciens ; l'initiative de cette création ne peut provenir que d'individus agissant à titre personnel et privé (même s'ils sont par ailleurs membres ou président de l'association des anciens et je ne verrais aucun inconvénient à ce qu'ils utilisent le fichier des adhérents et les relations de la première association pour aider au lancement de la seconde, mais sans en revendiquer la « casquette »).

En résumé, je suis partisan de l'option 2, l'association actuelle continue en se recentrant sur les contacts entre anciens, en précisant que mon choix n'implique pas la démission proposée de l'actuel président (...).

Un appel aux anciens

Geneviève Charbonneau, de Combrée, membre de notre amicale au titre des amis, lance un appel aux anciens :

« J'achève un travail de recherche sur le Collège que j'ai effectué pour l'Université de Rennes II et qui s'est révélé passionnant ; j'ai découvert tant de choses que j'ai dû me limiter à la période qui couvre les deux premiers supérieurs, ceux de M. Drouet et M. Levoyer, (1810-1865). J'ai également travaillé sur l'architecture du Collège construit entre 1854 et 1859. J'ai notamment relevé toutes les inscriptions, souvent latines, que j'ai pu trouver : statues, la première pierre, celle de la consécration de la chapelle, etc.). Pour poursuivre mes travaux sur la période qui suit, je suis à la recherche de bulletins, de préférence les plus anciens et les tout derniers, et de tous documents possibles. Je suis tout particulièrement intéressée par la fin du XIXe siècle, comme l'enrôlement d'anciens ou de professeurs chez les zouaves pontificaux, le départ des volontaires de l'Ouest, les expulsions des congrégations, etc.) car j'essaie de suivre la trace des élèves après leur départ du collège. Merci de votre aide. » bembnp@gmail.com

Les anciens vous donnent de leurs nouvelles

Cours 1948

Jean Taufflieb : Je n'ai actuellement aucune nouvelle particulière du cours 48

Cours 1964

André Lardeux : Je ne suis plus Sénateur, car j'ai décidé de ne pas me représenter aux dernières élections. Je compte profiter d'une retraite bien remplie. Amitiés.

Martial Vaslin : Nouvelles brèves: j'ai cessé mon activité de médecin généraliste à Beaupréau (1975-2011), complètement. Quelques semaines avant de partir, un successeur s'est manifesté. Depuis le début de juillet, il exerce à ma place avec le statut de collaborateur (associé, ce sera peut-être à la fin de l'année). Pour moi et pour la population... et mes associés, c'est une épine dans le pied en moins. Des soucis de santé de ma femme perturbent ce début de retraite. Amitiés.

Cours 1976

Claude Chevalier : Lors du bicentenaire, nous nous sommes retrouvés à plusieurs : Bruno Gilet, Thierry Danset, Sylvie Legolvan, Jean-Marc Ferrand, et avons adjoint des anciens du cours suivant mais que nous connaissions, comme Sylvie Paillard. La surprise a surtout été de nous reconnaître, puis ce fut le plaisir de parler de l'époque de notre collège, mais tout autant de ce que nous sommes devenus. J'ai eu aussi la joie, en tant qu'ancien professeur (entre les années 1983 et

1991) de revoir d'anciennes et anciens élèves : Anne Dusseau, qui se souvenait d'un "bilan" de devoir de maths dont je n'avais plus souvenir ; Clotilde et Espérance Masson ; Christelle Esnault, qui s'était une fois endormie



Patrice Borel et Francis Ledroit (c 63) se sont retrouvés comme chaque année à la fin de septembre pour une rencontre golfique et passer du temps ensemble à l'occasion des Voiles de Saint-Tropez. La bonne occasion de se remémorer quelques vieux souvenirs et les années passées à Combrée entre 1953 et 1962.

en cours de maths et qui m'a demandé pourquoi je l'avais laissée dormir (ce à quoi j'ai répondu qu'elle devait être fatiguée et que j'attendais le regard qu'elle allait avoir, au moment de son réveil... en plein cours !). Christelle m'a emmené devant les panneaux des photos de classe, afin de comparer l'évolution "visuelle et physique" de son professeur (j'ai cru y lire de la gentille taquinerie de sa part).

Le travail me fait croiser d'autres anciens combréens. J'ai travaillé un certain nombre d'années avec Janique Morillon (les premières filles en 6ème!), avec Jean-François Cornilleau (professeur d'EPS), qui m'avait donné confian-

ce pour monter à la corde!), avec Mme Masson (qui enseigna les lettres à Combrée), M. Julienne (enseignant d'anglais). Le dernier en date est mon directeur-adjoint à la Madeleine d'Angers, qui fut aussi l'un de mes premiers

élèves en mathématiques, en 1983. Le prêtre référent du collège est un certain Louis-Marc Thomy, de la communauté du Chemin Neuf et ... du cours 1975. J'en oublie forcément! Il m'arrive d'avoir au téléphone d'autres anciens professeurs de notre époque: Michel Bussy, Michel Hamard, Myriam Fougeré, et c'est toujours un moment pour reparler de notre épopée combréenne.

Aujourd'hui, me voici chef d'établissement de deux institutions angevines : l'Immaculée Conception et La Madeleine. Je dois faire quelques grands écarts entre les deux structures, chaque jour qui passe. Un millier d'élèves à gérer sur deux sites alors qu'un pro-

jet de refondation totale de l'un d'eux est en cours. Il n'y a pas le temps de s'ennuyer. Nous devons rebâtir tout l'internat à l'Immaculée Conception et je me souviens de nos grands dortoirs de 40 lits, aux fenêtres sans volet et sans rideau : cela n'a plus rien à voir!

Et si jamais des anciens veulent investir, je suis preneur pour l'Immaculée Conception (n'est-elle pas la même protectrice que pour Combrée ?). Je rêve qu'un gagnant à l'Euromillion soit un ancien combréen et qu'il décide d'aider un autre ancien Combréen pour offrir un internat adapté aux élèves d'aujourd'hui. Nous avons une demande que nous n'arrivons pas à combler, par manque de places. Les familles font un retour vers l'internat pour de multiples raisons, qui nous amènent à des défis nouveaux.

Cours 1984

Pascal Obispo : vient de rejoindre Facebook où ses amis de Terminale sont invités à le rejoindre.

Thierry Lefeuvre : Mariage le 24 octobre 2011 à Zanzibar, en Tanzanie où il est installé.

François Saint-Bonnet, professeur d'histoire du droit à l'Université de Panthéon-Assas, s'est vu remettre, le 2 décembre 2010, les insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite. La 4^{ème} édition de son ouvrage *Histoire des institutions avant 1789* (en col. avec Yves Sassier) vient de paraître en août 2011 aux éditions Montchrestien.



La Chronique Brownie Flash

Deux exercices contre ... l'oubli !

Question 1

A vos souvenirs pour répondre au mieux à ces questions :
Quelle année ?
Quelle classe ?
Quels noms ?
Quel est l'auteur de cette picto-photographie ?



Les deux photos ci-dessous font partie d'une série récupérée auprès de Michel Edouard (ancien élève et employé du collège) juste avant la fermeture en 2005.

Question 2

Où situez-vous ces deux prises de vue ? Que représentent-elles ?



Envoyez par courriel vos solutions à jeanlouis.boulangé@free.fr . Merci de vos efforts.

Vous avez une nouvelle adresse électronique ?

Vous en avez changé ?

Vous avez déménagé et disposez d'une nouvelle adresse postale ?

Pensez à l'équipe qui entretient les relations entre les anciens de Combrée et faites-vous connaître auprès de Jean-Louis Boulangé (adresse ci-dessus)

Vous connaissez des camarades qui sont dans ce cas ?

N'hésitez pas à nous en informer pour que nous puissions les joindre

Le conseil d'administration

(Prochaine réunion le 10 décembre
à Montjean-sur-Loire)



Présidents d'Honneur

Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers
Mgr René Séjourné (c.1949)
Chanoine Antoine Pateau (c.1929)
Mgr Jean Tortiger (c.1944)

Président

Patrick Tesson (c.1972) – 1, avenue Jeanne d'Arc –
49570 Montjean-sur-Loire Tel. : 02.53.61.10.38 –
06.09.54.68.83

patrick.tesson.1@cegetel.net

Vice-président :

Guy Bernier (c. 1968) - 31, avenue Joël-Le-Theule
72300 Sablé-sur-Sarthe Tel. 02.43.92.62.59

guybernier@sfr.fr

trésorier:

Didier Viel (c.1966) – 57, rue Adrien Recouvreur – 49000
Angers – Tel. : 02.41.34.27.29 – 06.88.49.25.45

a.marzin2@aliceadsl.fr

Secrétaire Adjoint :

Etienne Charbonneau (c.1965) - 28-bis, bd Guist'hau
44000 Nantes Tel. : 02.40.89.15.40

etienne.charbonneau@wanadoo.fr

Responsable site internet :

Jean-François Ploteau (c.1984) – 77-79 rue de la
République 95100 Argenteuil – Tel. : 01.39.82.64.28

amicalecombree@free.fr

Président honoraire :

Xavier Perrodeau (c.1980) - Logis des Augustins
49170 Savennières Tel. 02.41.39.58.54

xavier.perrodeau@libertysurf.fr

Les autres membres

Michel Martinot (c.1953) – 19, rue Diderot
49100 Angers – Tel. : 02.41.86.07.16

martinot.michel@wanadoo.fr

Abbé Maurice Augeul (c.1958) – 3, rue Augénie-Mansion
49000 Angers. Tél. : 02.41.48.23.51

maugeul@diocese49.org

Olivier Beauvais (c.1973) - 1, résidence Champ des
Oiseaux–78160 Marly-le-Roi - Tel. : 01.39.16.27.30

olivier.beauvais@free.fr

Jean-Louis Boulangé (c. 1964) - 21, avenue de Chambord
-44470 Carquefou– Tel : 02 40 93 75 09

jeanlouis.boulange@free.fr

Patrick Danset (c.1973) – 6 clos de Cernay - 78870 Bailly
dom : 01.30.80.01.00

patrick.danset@corp.tps.fr

Laurence Delanoé (c. 1990) - 13 bis chemin de la Fossette
93220 Gagny Tél. : 01.43.30.70.73

ladelanoe@sfr.fr

Benoist Mary (c.1975) – 8, rue Daillère – 49000
Angers – Tel. : 02.41.86.77.58 – 06.80.98.00.35

b-mary@orange.fr

Pierre Mortoire (c.1970) - 74, rue de l'Eglise - 49400 Chacé
Tel : 02 41 51 22 09

pierre.mortoire@club-internet.fr



Dans cette lettre, un bon de commande pour les
documents édités à l'occasion du bicentenaire

Un livre : *Deux Siècles d'histoire*
Un DVD : *Bicentenaire de Combrée*

Mireille Demeinex (c. prof.) - 26, rue Georges-Menan –
49500 Sainte-Gemmes-d'Andigné –Tel. 02.41.92.19.96

Jean.demeinex@wanadoo.fr

Jean-Marie Drapeau (c.1952) – Résidence Le Saint Clair
– 42, rue de la Croix Sourdeau – 44230 Saint-Sébastien
sur-Loire Tel. : 02.40.05.80.13

jean-marie.drapeau@free.fr

Loïc Dusseau (c. 1984) 6, rue Meissonier 75017 Paris
Tél. : 01 42 52 40 88

l.dusseau@dussseau.fr

Mickaël Guoin (c. 2004) 40, rue Pocquet de Livonnières
49000 Angers Tél. : 06.79.70.14.43

guoin-mickael@hotmail.fr

Jean-François Rod (c.1964) – 29, rue de la Sourdière
75001 Paris – Tel. : 01.42.60.36.28

jfrod@laprocure.com

Jean Taufflieb (c.1948) – 60, rue du Coudray
44000 Nantes – Tel. : 02.40.74.54.13

jean.taufflieb@wanadoo.fr

Marie Jo Abline (CC 1962) Le Pâtis 49520 Combrée –
Tél. : 02 41 94 23 87

mariejoabline@yahoo.fr

Robert Gaeremynck (c.1945) – 7, rue Costes et Bellonte
49000 Angers – Tel. : 02.41.66.43.85

La Lettre de Liaison de l'Association Amicale des Anciens Élèves de Combrée
Directeur de la Publication : Patrick Tesson Siège social et toute correspondance :
1, avenue Jeanne-d'Arc - 49570 Montjean-sur-Loire ISSN 1956-7464

En vente

Edités pour le bicentenaire

Le livre



Deux siècles d'histoire
Ecrit par Gérard Gendry (c.1954) directeur de 1979 à 1996 et Jean-Pierre Ariaux (c. 1966) prof. d'histoire
Deux siècles d'éducation combréenne
Anecdotes et photos
5 euros, port inclus

Le DVD

Bicentenaire de Combrée
Réalisé par Francis Ledroit (c.1963)
La célébration
Les 40 000 visages
Des interviews
15 euros, port inclus



Bon de commande (s)

Je commande

..... exemplaires du livre *Deux siècles d'histoire*

Pour un montant de..... X 5 euros soit.....euros

..... exemplaires du DVD *Bicentenaire de Combrée*

Pour un montant de X 15 euros soit.....euros

Je joins un chèque du montant total à l'ordre de
Amicale des anciens élèves et amis de Combrée

Mes coordonnées

M. Mme Mlle Prénom.....Cours.....

Adresse.....
.....

Code postal..... Ville.....

Tel Adresse internet.....

A retourner avec votre chèque au trésorier
Didier Viel, 57, rue Adrien-Recouvreur 49000 Angers





Demandez les photos de vos années à Combrée (ou plus anciennes)



Ce que nous avons en stock

Photos de classes — Pièces de théâtre — Scouts
Equipes de sportifs — Promenades des centimes
100 ans du Collège — Les murs (1960) — Les
200 ans (2010) — Cartes postales anciennes —
Le Combrée de 2005 juste avant la fermeture —
Et quelques autres documents particuliers.

Précisez-nous vos souhaits

-  Les classes
-  Les années correspondantes
-  Les autres photos de ces mêmes années
-  D'autres photos du collège.

Aidez-nous à compléter la base de données



Si vous détenez des souvenirs illustrés dans vos ma-
les, envoyez-les à Jean-Louis Boulangé ! Il vous re-
tournera vos photos par retour après les avoir scan-
nées. Ou scannez-les vous-mêmes (300 dpi si possi-
ble) et adressez-les lui. Ils feront des heureux !

Comment faire ?

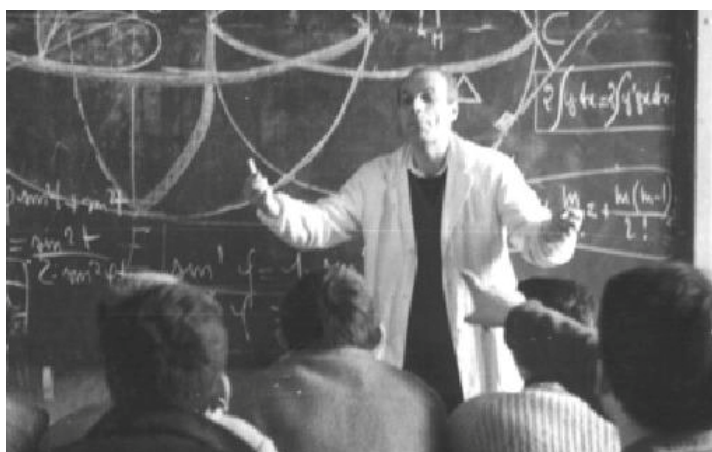
Envoyez la liste de ce que vous
souhaitez à Jean-Louis Boulangé

jeanlouis.boulangé@free.fr

Il vous dira ce qu'il peut vous proposer
et sur quel support (CD ou DVD).

Vous lui envoyez le support CD
ou DVD nécessaire à la copie
et 10 euros en timbres.

Il gravera les photos demandées
et vous les expédiera.



*Sous quel format ?
Dans tous les cas, il s'agit de
fichiers informatiques dont
l'encombrement varie entre
quelques centaines de Ko et
40 Mo (en moyenne, 2 Mo).*

**Nous avons
peut-être
les photos
qui manquent
à votre album
personnel.
L'Amicale
vous propose
de les acquérir
pour rien !
(ou presque)**

